

## TROISIEME JOURNEE : LES ESPACES PUBLICS ET LA PLACE DES CITADINS-USAGERS

### Michèle Jolé : Introduction

La question posée est la suivante : quelle est la place, quelles sont les modalités de prise en compte des usages et des usagers dans le processus d'aménagement urbain ? question complexe, dont on peut identifier trois réponses possibles :

- les usagers, de par nature, sont légitimés à répondre eux-mêmes à la question des usages ; ils se mobilisent, font entendre leurs points de vue, sous différentes formes, dont la plus répandue est la forme associative
- il y a des médiateurs, des structures de médiation ; en effet, des compétences et des métiers se greffent cette demande sociale : les ateliers publics d'urbanisme, les agences de communication...
- il existe aussi des savoirs sur le citoyen et ses usages, issus de recherches sociologiques, géographiques. La démarche d'observation, par exemple, est très importante et les connaissances qu'elle apporte diffèrent fortement de l'étude des statistiques, des entretiens réduits dont se contentent souvent les bureaux d'études.

La journée a été construite en tenant compte de ces trois aspects et la question posée pourrait se résumer dans la formule un peu provocatrice de « maîtrise d'usage », qui viendrait faire contre-poids à celle de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre.

### L'expertise en sciences sociales sur l'espace public : questions de méthodes

#### Jean-Paul Thibaud<sup>18</sup> : Le parcours commenté

Je travaille sur la question des pratiques et des actions ordinaires dans l'espace public. Comment approcher l'espace urbain à partir des pratiques et des usages ? J'ai recours au concept d'ambiance qui recouvre justement ce que font les gens, comment ils utilisent l'espace, comment ils le perçoivent... et aussi ce qui compose l'espace, matériellement (bruits, lumières, couleurs, matériaux...). L'ambiance se situe au croisement de deux champs de pensée : l'esthétique du paysage (ce que le paysage présente à nos sens) et les relations sociales dans l'espace public. Car l'espace public est un espace de rencontre, engageant des civilités, des politesses... Selon moi, ces deux approches sont très intéressantes mais insuffisantes parce qu'elles s'oublient l'une l'autre. D'où l'intérêt de la notion d'ambiance qui permet d'articuler les dimensions esthétique et pratique de l'espace public. Par l'ambiance, on reformule la question du paysage en se demandant, si qualité sensible et esthétique il y a dans tel espace, en quoi elles interviennent dans les usages que l'on fait de l'espace et vice et versa, si pratiques et usages particuliers il y a, en quoi ils convoquent des qualités sensibles de l'espace. L'ambiance réintroduit la question de la tonalité affective de l'espace. L'ambiance opère un chiasme, un croisement entre deux apports méthodologiques et scientifiques (l'esthétique des paysages et la sociologie urbaine).

La notion d'ambiance émerge à la suite des notions de gênes, de fonction, de confort, de paysage.

Selon moi, elle témoigne également de l'évolution de la pensée urbaine.

D'abord parce qu'elle symbolise un retour à la notion et à la question du lieu : on réhabilite le lieu par rapport à la notion d'espace. L'espace est une étendue abstraite, homogène et mesurable, que l'on peut découper. En revanche, le lieu donne une orientation pour le corps : on n'est plus dans un espace abstrait que l'on peut survoler, mais l'on est dedans, engageant des rapports entre l'avant et l'arrière, le côté et le centre du lieu... Le lieu exprime quelque chose : un lieu, contrairement à un espace, n'est pas neutre, il possède un caractère, un style, des qualités... une ambiance qui le spécifie, qui fait

<sup>18</sup> Jean-Paul Thibaud, sociologue, chercheur au Cresson à Grenoble, a publié sur ce thème, en collaboration avec Michel Grosjean, *L'espace urbain en méthodes*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2001

qu'on est ici et pas ailleurs. Se détacher de l'espace pour revenir au lieu signifie un retour à la prise en compte de l'expérience de chacun dans la manière d'appréhender les territoires.

Le concept d'ambiance caractérise également la volonté de ne plus se limiter à la modalité visuelle. On a longtemps pensé l'espace par la vue. Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'espace n'est pas seulement visible mais aussi audible, avec des odeurs, de la chaleur, de l'humidité... Selon les sens auxquels on s'intéresse, l'espace se délimite différemment : le même site, appréhendé visuellement, n'a rien à voir avec celui que l'on appréhende par le toucher ou même par le son. Les neuropsychologues s'aperçoivent en outre que nous ne disposons pas simplement de 5 sens. Par exemple certains chercheurs avancent l'hypothèse d'un sens du mouvement. La différenciation des sens n'est pas aussi évidente qu'on l'a longtemps cru : il y a des rapports très étroits entre le goût et l'odorat. Comment peut-on penser un lieu à partir de cette diversité sensible ? Quelles relations y a-t-il entre les différentes modalités sensorielles ? Comment peut-on penser une unité des sens ?

Enfin, l'ambiance permet de replacer le public, le citoyen au centre du travail de réflexion. Dès qu'on s'attache à l'expérience des citoyens, il faut tenir compte du contexte. Toutes les observations sont faites en situation et non dans le cadre neutre du laboratoire. Il faut tenir compte de l'influence de ce qui nous entoure et du moment, du contexte donc. La variété des situations observables est telle qu'il vaut mieux étudier les processus d'émergence, les conditions de ces situations et de ces attitudes. Il ne s'agit pas d'établir des corrélations statistiques fortes entre tel élément de l'environnement et telle attitude, mais plutôt de comprendre comment les choses se passent et émergent afin de toujours tenir compte du contexte et de la particularité. C'est aussi une manière de réintroduire les compétences du citoyen. Il n'est plus seulement cet individu conditionné par les superstructures (morale, économie, politique, société...). L'habitant influence son milieu et vice et versa. Ce que l'habitant vit dans l'espace est primordial lorsqu'on veut comprendre cet espace.

Etudier ces pratiques ne peut pas se faire à distance, il faut aussi s'ancrer dans les choses vécues par les citoyens, considérer que l'espace public est incarné par le sensible, par des corps, par des pratiques et des usages. Il faut donc penser et concevoir l'espace public comme un espace pour quelqu'un.

Notre travail de chercheurs consiste à comprendre comment le citoyen peut traverser les différentes dimensions (formes construites, formes sensibles et formes sociales) de l'espace public.

Je vais vous présenter l'une de nos démarches pour appréhender les ambiances : le parcours commenté. On essaie d'accéder à l'expérience sensible des passants.

Nous étudions des compte-rendus de perception établis par les passants eux-mêmes, surtout lorsque ces passants sont en mouvement. Nous touchons alors trois activités principales : se déplacer (on demande au citoyen de marcher dans un espace précis), percevoir et décrire les sensations et les perceptions au moment où elles surgissent. Il faut donc mettre la parole en marche, faire en sorte qu'on puisse accéder à la parole et à la pensée du passant au moment où il passe. En construisant cette méthode, j'avais trois hypothèses à organiser :

- le contexte : toute perception engage à la fois l'environnement direct et la pratique qu'on en fait et qu'on en a. Le contexte peut être défini de deux façons : où on se trouve (et selon les lieux où l'on se trouve, on mobilise telle ou telle compétence ou attention : contemplation, marche rapide...) et l'activité que l'on fait (attendre, téléphoner, marcher, se promener...entraîne des attentions différentes à notre environnement). La perception d'un espace est intimement liée à l'usage qu'on en fait. Pensez aux aveugles : ils ne se représentent pas l'espace comme nous parce qu'ils le pratiquent différemment et vice et versa.

- le rapport étroit entre percevoir et dire, rendre compte. De nombreuses études ont montré que si on percevait certaines choses et pas d'autres, c'est parce qu'on disposait d'un langage particulier qui nous permet de catégoriser et d'organiser les choses en question.

- toute perception engage nécessairement du mouvement, si minime soit-il.

On demandait à des passants, dans tel espace, de faire tel parcours et de nous décrire au cours de leur cheminement ce qu'ils ressentaient (vue, odeur, bruit..., toutes les impressions qui surgissaient). Le cheminement se fait donc à deux : le passant et le chercheur qui enregistre ce que lui dit le passant. Décrire et raconter les impressions d'un parcours à un étranger au moment où les choses se passent n'est pas quelque chose de facile, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Notamment des attitudes de doute : « est-ce que c'est bien ça qu'il faut dire ? ».... Nous sommes là pour conforter le passant.

On retranscrit ensuite les enregistrements. Et nous analysons ces descriptions, en essayant d'identifier certains phénomènes : à tel endroit, on s'aperçoit que plusieurs personnes nous parlent de la même chose (un bruit, une lumière) et en donnent une perception similaire. Ces phénomènes sont synthétisés dans des « traversées polyglottes » (textes qui synthétisent l'ensemble des phénomènes remarqués, en les replaçant dans le contexte, dans la configuration de l'espace traversé).

Ensuite, on retourne sur le terrain pour valider nos conclusions. Par exemple, plusieurs personnes ont fait état d'un phénomène de réverbération à tel endroit. Nous y allons, et si le phénomène peut se mesurer scientifiquement, nous vérifions. Cela permet de savoir si le phénomène est récurrent ou s'il n'apparaît que dans certaines conditions (forte luminosité, foule...), pour recontextualiser les phénomènes. On peut ensuite questionner les lieux à partir de ce que l'on a dégagé.

Les parcours enregistrés retranscrits sont très riches, mais aussi très complexes : la personne s'interroge sur le bien-fondé de ses descriptions, dit-elle vraiment ce qu'elle pense ou plutôt ce qu'elle a entendu dire... sans parler de la variété des impressions qui changent du tout au tout en cinq mètres de parcours. Les documents sont donc assez confus. Il faut donc recomposer ces descriptions à partir des phénomènes les plus remarquables par les passants. Ce sont les traversées polyglottes. Cette recherche a d'abord été menée dans deux espaces souterrains à Paris : les Halles et le Louvre. Pour le Louvre, la traversée polyglotte est une reconstitution du cheminement fait par les passants, accompagnée des impressions les plus fréquentes. Le parcours : descendre les escaliers, passer sous la pyramide, traverser l'allée du grand Louvre, la pyramide inversée, les fossés Charles V. Pour ce cheminement, la question était : malgré la variété des gens interrogés, comment et pourquoi y a-t-il des éléments communs ? Finalement, en quoi est-ce qu'un lieu convoque le partage ?

On est parti de l'ensemble des descriptions qui renvoyaient à un partage des phénomènes. Le texte de la traversée polyglotte est coupé en deux colonnes : à gauche les descriptions des phénomènes, à droite une photo du lieu et de sa configuration. Le texte se déroule de la même manière que se déroule le cheminement réalisé. Par exemple, on a remarqué que les passants se sentaient attirés par la pyramide, cela se traduit par : « j'ai envie d'aller vers la pyramide » répété par différentes personnes, parce que c'est comme un puits de lumière. Ou phénomène d'échappée près de la pyramide inversée parce que les gens disaient vouloir lever la tête pour voir les bâtiments à travers la pyramide. L'espace se dote d'une qualité publique à partir de la matière sensible.

Cette méthode n'est pas applicable n'importe où et dans n'importe quelles conditions : il y a une contrainte d'échelle. Il faut rester à l'échelle du quartier, espaces commerciaux, métro, grand projet urbain. Mais cela n'est pas possible si l'on s'intéresse à l'espace de la ville ou l'espace du logement. Cette méthode a été aussi utilisée pour traiter de la question de l'accessibilité, de l'aménagement des musées (en terme de conduite de visiteurs)...

Cette méthode permet de montrer que l'espace urbain n'est jamais neutre du point de vue sensible. Son aménagement, sa gestion, son illumination... créent des pratiques et des perceptions particulières. Par exemple aux Halles, l'ensemble des gens mettaient l'accent sur la dimension labyrinthique : « quand on est ici, on se perd, on ne sait plus par où sortir »... cela traduisait une incompréhension du fonctionnement de l'espace : il n'était pas lisible. En général, pour répondre à un tel problème, on se contente de reprendre la signalétique, avec des codes de couleurs. Seulement ces études montrent que la signalétique n'est pas défaillante. Comme on l'a vu pour la pyramide qui attire, les phénomènes lumineux ou sonores nous orientent dans l'espace. Le puits de lumière de la pyramide indique l'existence d'une place plus ouverte sur laquelle débouchent les longs couloirs souterrains du carrousel. L'accueil du musée est moins indiqué par la signalétique que par la configuration même du lieu et son jeu avec la lumière. Aux Halles, il faudrait donc revoir la luminosité, le fond sonore... C'est en ça que cette méthode est efficace.

### **Stagiaire**

Dans ces enquêtes, combien de personnes avez-vous interrogées ? Comment s'est fait le choix des individus interrogés ?

### **Jean-Paul Thibaud**

Concernant le choix, deux méthodes furent adoptées. Soit on passait par des réseaux de connaissances : « je connais quelqu'un qui connaît quelqu'un qui accepterait... ». C'est facile, économique et ça garantit des conditions maximales de réalisation de l'enquête puisqu'on s'assure

que la personne est entièrement disponible, pendant une heure, quand on lui fixe le rendez-vous. Seulement cela suppose un type de population particulier. Donc il fallait aussi demander aux gens qui étaient sur place s'ils avaient du temps à consacrer à notre expérience. Entre les Halles et le Louvre, les conditions temporelles n'étaient pas du tout les mêmes. Au Louvre, les gens, visiteurs, avaient le temps et se prêtaient plus facilement à l'expérience. Aux Halles, ils allaient prendre le métro ou travaillaient... donc ils n'acceptaient que pour le trajet qu'ils auraient de toute façon effectué. Mais justement, cela nous permettait d'enrichir nos données contextuelles, de savoir ce que faisaient les gens quand ils étaient dans tel espace...

On essayait d'avoir la plus grande variété de passants interrogés : CSP, sexe, âge, diplômes, pratique, connaissance du lieu, activité au moment du cheminement (prendre le métro, visiter). Malgré cette diversité, des récurrences apparaissent.

Au Louvre, on a fait une vingtaine de parcours, aux Halles, une trentaine. Mais on s'aperçoit que, même si on peut toujours en savoir plus, les informations que l'on recueille se stabilisent. On n'apprend plus de traits caractéristiques nouveaux. Alors on arrête : c'est trop de temps consacré pour peu d'informations supplémentaires.

**Stagiaire**

Y avait-il des passants qui venaient perturber vos données ?

**Jean-Paul Thibaud**

Pas dans les passants eux-mêmes. Plutôt chez les commerçants des Halles, chez les gens qui travaillent sur place que chez les usagers eux-mêmes.

**Michèle Jolé**

Est-ce toujours des personnes seules ? Avez-vous replacé les données, les discours dans la vie de l'individu ?

**Jean-Paul Thibaud**

Oui et non. La plupart des gens étaient seuls, mais si un couple ou une famille se présentait, on ne l'excluait pas. Il serait intéressant de creuser cette donnée-là, de la faire entrer dans une variable du contexte. Parce que la perception n'est pas la même à deux ou seul. Il y a une conversation et un échange sur ce qui est perçu : « Moi je vois ça et toi ? / pas du tout, plutôt ça » et ils corrigent mutuellement leurs impressions.

On n'a jamais replacé les discours dans la vie de l'individu. On s'intéressait davantage aux récurrences qu'à comprendre pourquoi telle impression émergeait en fonction et du lieu et de la vie de la personne. On avait commencé une expérience : on a demandé à une aveugle et à un sourd de se prêter à notre expérience, pour voir ce que rendait tel espace sans le son ou sans la vue. Cela donne énormément de données très fines sur les autres composantes sensibles.

**Stagiaire**

Quels étaient les moments d'enquête ?

**Jean-Paul Thibaud**

Nous avons joué sur la variabilité, donc les moments sont toujours très divers en particulier à l'égard de la densité humaine du lieu (foule le samedi, désert le dimanche matin) ou selon la luminosité (nuit/jour). Comme nous étions dans des espaces souterrains, la question de la météo se posait moins. La variabilité touchait aussi les cheminements, qu'on n'imposait pas mais qu'on laissait libres. Par exemple, cela permettait de voir que selon le chemin que l'on empruntait pour accéder à la place carrée aux Halles, les perceptions n'étaient pas les mêmes.

**Pascal Amphoux**

La variété est infinie. Donc dans ce genre d'expérience, l'important n'est pas d'avoir un échantillon représentatif du lieu puisqu'en l'occurrence un espace public n'est pas composé de 30 % de femmes et 20% de vieux. C'est impossible à calculer. On s'attache surtout à ce que nos enquêtés ne se ressemblent pas tous, qu'il y ait autant de jeunes que de vieux, de femmes que d'hommes, sans pour

autant être très précis dans ces équivalences. Dans la mesure où de toute façon, il y a saturation des informations recueillies, on est moins obsédé par cette représentativité si chère aux statisticiens. La saturation permet de dire que nous avons un nombre suffisant de parcours pour pouvoir prétendre à l'objectivité de la méthode.

### Pascal Amphoux<sup>19</sup> : L'observation récurrente

Je vais vous présenter l'observation récurrente, méthode qualitative d'approche de l'espace public, sous un angle sensible. Pourquoi des méthodes qualitatives et sensibles de l'espace public ? Quand on se pose la question de la qualité sensible d'une ville, de son identité, on s'aperçoit qu'en adoptant des techniques classiques d'enquête et en demandant directement aux gens ce qu'ils apprécient ou non dans un espace, les réponses sont stéréotypées : « c'est bien », « c'est pas bien »... Les gens privilégient toujours la nuisance à la qualité qu'ils ne mettent pas en avant. Je plaide donc pour des approches indirectes, sans les questionner.

Les approches que nous pratiquons sont interprétatives. On ne cherche pas à prouver la véracité de tel phénomène dans une logique hypothético-déductive (hypothèse > cause > résultat), on cherche à révéler et comprendre des comportements ordinaires qui passent inaperçus. La logique interprétative recompose des faits et des gestes qui sont déjà composés et récités par les habitants. Il s'agit plus d'une compréhension (et même d'une co-préhension, préhension simultanée) que d'une explication des phénomènes.

Cette approche doit être multiple et cumulative. Pour limiter l'arbitraire de l'interprétation et parvenir à l'objectivité, il faut croiser des interprétations différentes. On croise différents points de vue et on analyse les redondances. C'est ce qu'expliquait Jean-Paul Thibaud ce matin lorsqu'il parlait de la saturation des données. On ne part pas de l'a priori que l'on sera objectif en soi, mais qu'on sera de plus en plus objectif, l'objectivité étant un principe inatteignable vers lequel nous devons nous efforcer de tendre. Il ne faut pas simplement se contenter de croiser plusieurs avis, mais aussi croiser plusieurs méthodes : ne pas se limiter à l'épreuve des parcours commentés, mais le croiser par exemple avec l'observation récurrente. Il y a encore d'autres techniques que je cite à titre d'exemple : la carte mentale<sup>20</sup> (on demande à des gens de dessiner leur quartier ou leur ville... même et surtout s'il ne sont pas cartographes ou ne savent pas dessiner. C'est la carte qui déclenche la parole), l'enquête toporéputationnelle (on réunit autour d'une table une petite dizaine de personnes diverses, choisies en fonction du sujet, et qui ne se connaissent pas, en tâchant de faire émerger une problématique. C'est le tour de parole qui déclenche les idées : on essaie de tirer partie de la dynamique des interactions entre les gens), le recueil d'anecdotes<sup>21</sup> particulièrement lorsque l'on travaille sur des phénomènes difficiles à observer, notamment parce qu'événementiels comme les accidents, les plaintes... (on demande à des gens sur un quart de feuille A4 de nous raconter une anecdote en rapport avec l'accident ou la plainte). Il y a bien évidemment le parcours commenté mais aussi le parcours rétro-commenté. Nous faisons par exemple une étude sur la façon dont le petit véhicule urbain modifiait (ou non) le rapport à l'espace public. Le parcours commenté semblait un moyen d'analyser la vision du conducteur. Je me suis donc installé dans ma voiture avec un ami. Seulement, quand on roule, les choses vont trop vite pour qu'on puisse les verbaliser. On a donc tracé un parcours bouclé de 7 minutes, en choisissant des séquences assez contrastées. Une fois qu'on a fait le premier parcours, le conducteur s'arrête et donne ses impressions, processus que l'on répétait souvent deux fois. Quand on est à pied, on peut s'arrêter, adapter la déambulation à la parole. Autre technique : l'entretien sur écoute réactivée. Nous travaillions sur le bruit, et nous voulions échapper aux perspectives classiques : nuisance et musicologie. Nous avons donc réalisé des bande-son de 1 à 2 min. d'un environnement urbain, que

<sup>19</sup> architecte-écologue, chercheur au Cresson et enseignant à l'IREC à Lausanne.

<sup>20</sup> technique développée par Kevin Lynch dans *L'image de la cité*, Dunod, 1969

<sup>21</sup> technique développée par Jean-François Augoyard, du CRESSON

nous passons à divers acteurs. Aux habitants du lieu par exemple, c'est alors très intéressant parce que les habitants sont confrontés à leur univers sonore tel qu'ils ne l'ont jamais entendu, la parole surgit d'elle-même : « Vous essayez de m'avoir, ce n'est pas ici que vous l'avez enregistré... », alors que l'enregistrement a été fait à 5m. Ils prennent conscience de ce qu'ils entendent toute la journée. Mais on peut aussi recourir à des oreilles expertes (président d'une association contre le bruit, musicien, aveugle, psychanalyste, doyen du quartier...).

La technique de l'observation récurrente consiste à soumettre des documents photo ou vidéo à l'interprétation d'habitants ou d'experts, en les faisant également réagir sur les commentaires ou interprétations de ceux qui les ont précédé (d'où la récurrence).

J'ai effectué ce type de travail pour le services des parcs et promenades de Lausanne qui m'a demandé une étude sur les pratiques et les représentations imaginaires du végétal dans la ville de Lausanne, avec un but pragmatique (énoncer des recommandations pour le nouveau plan directeur). L'avantage de cette technique, par rapport aux parcours commentés par exemple, est que l'on peut revenir dessus : on peut reprojeter le film quand le discours s'épuise. les mots alors s'affinent. Cette méthode permet de croiser des regards disciplinaires : faire parler sur une même bande un psychanalyste, un cinéaste...

Cette technique a trois ancêtres. D'abord l'entretien sur écoute réactivée dont j'ai déjà parlé. Elle s'inspire d'un certains nombres de travaux de sociologie urbaine qui ont utilisé la photo comme moyen d'investigation, notamment le travail de Raymond Ledru (*Les images de la ville*, 1973) qui a photographié Toulouse et a fait réagir les habitants d'après les photos à l'aide d'un questionnaire, ou encore Chalas et Torgue, dans *La ville latente*... Enfin, il y a la théorie de l'approche connotative que j'avais formulée dans un travail épistémologique. C'est une approche transdisciplinaire qui repose sur la traverse (on prend un concept et l'on voit son sens dans les différentes disciplines), sur la connotation (le sens des choses ne repose pas sur un sens premier et des sens figurés, mais ce sont plutôt les sens figurés, les connotations, qui se recomposent pour donner le sens plein à la chose ; on demandait à chaque discipline d'offrir une représentation), sur la récurrence (lorsque plusieurs disciplines énoncent la même chose), et sur l'auto-référence (l'idée qu'à force de malaxer ces connotations, un sens finit par naître).

Comment réaliser les vidéos ? Tout est possible : vidéos spontanées ou mises en scène. Il faut simplement que la méthode soit en accord avec le sujet. Si l'on travaille sur l'identité d'une ville ou d'un quartier, on ne peut pas photographier toute la ville ou tout le quartier : il faut sélectionner. Comme opérer cette sélection ? Nous avons fait une première enquête topo-réputationnelle auprès des habitants pour faire émerger les grandes caractéristiques. Nous avons distingué des espaces selon quatre critères, établis d'après ces enquêtes préliminaires. D'abord, il fallait distinguer les parcs du reste de la ville. Ensuite, le rapport au végétal apparaissait en fonction de la couverture des murs ou du sol (lierre, herbe, pavé...), en fonction de la configuration de l'espace (lien étroit entre le banc et l'arbre par exemple) et en fonction des itinéraires.

Le rapport au monde, et donc au végétal est aussi fonction de nous. Or il y a, selon moi, trois grands types de rapports au monde : on apprécie et on appréhende une situation en fonction de la connaissance et de l'intérêt qu'on a de la chose (un musicien est plus sensible à l'environnement sonore), en fonction de l'habitude qu'on en a (selon qu'on y est complètement baigné ou tout de même légèrement conscient : à l'instant même, vous commencez à faire attention au bruit de la ventilation parce que j'en parle, mais au fur et à mesure que vous allez m'écouter, le bruit va s'estomper) et enfin en fonction de l'attitude (contemplative ou non) que l'on a.

En croisant les 3 types de rapports au monde et les 4 modalités de conscience du végétal, on obtient 12 sites, qui couvrent des champs et des situations suffisamment variés.

Vous pouvez tout à fait avoir recours à une vidéo spontanée. Mais il est intéressant d'utiliser les services d'un professionnel de la vidéo, qui saura résoudre les problèmes techniques à votre place (luminosité, bruit...) pour que la bande ne soit pas surexposée... et puis c'est encore une subjectivité qui s'ajoute, renforçant ainsi la récurrence. En outre, la bande peut être présentée lorsqu'il s'agit de faire part de nos résultats. Nous avons utilisé les services d'étudiants en cinéma et vidéo (moins cher). Nous avons réalisé un synopsis de 4 pages, résumant le maximum d'informations utiles à la prise de vue : localisation précise, intention attendue de la séquence définie par une caractéristique dominante que l'on aimerait voir apparaître au final, composition suggérée (plan fixe, travelling...), informations

diverses concernant la fréquentation du lieu, les horaires de fermeture. le synopsis est discuté avec le vidéaste. Il y a un constant aller-retour entre le chercheur et le vidéaste, autour des prises de vues déjà réalisées, le but étant d'arriver à des séquences brèves (1 à 2 mn). Au-delà, il y a trop d'informations. la brièveté permet de repasser plusieurs fois les séquences pour les exploiter au mieux.

L'interprétation de ces vidéo repose sur la récurrence : on expose la même bande à différents spécialistes. Certaines observations reviennent, les autres sont spécifiques à chaque discipline, donc moins intéressantes. Après chaque entretien, je consigne les observations selon l'espace, le temps, l'usage et la matière végétale, et l'énonce des hypothèses dans des fiches. A la fin de chaque entretien, on relance et réactualise les hypothèses. Et ce sont les hypothèses validées par l'entretien qui seront réinjectées dans l'entretien suivant.

On laisse parler la personne sans la contredire, puis on lui pose des questions quand elle n'a plus rien à dire, et on la confronte aux autres paroles de spécialistes. On resserre ainsi le discours autour de quelques grandes caractéristiques. L'entretien dure de 1h30 à 3h. Il faut préciser que les gens sont très souvent passionnés par l'exercice : ils oublient le temps. Il faut consacrer environ vingt minutes à chaque séquence vidéo. On peut même rester une heure et demie sur la même séquence. Au-delà de trois heures la fatigue se fait sentir, mieux vaut arrêter quitte à reprendre plus tard. Avec un psychiatre, nous avons ainsi effectué un entretien de 9h, en trois soirées consécutives, parce que le psychiatre trouvait l'exercice intéressant et ne voulait pas s'arrêter si tôt. Les gens participent véritablement à l'étude, et ne sont pas là que comme des cobayes auquel on soumet un questionnaire. Le rapport enquêteur-enquêté est transparent.

Concernant l'échantillon des personnes interrogées, je préfère utiliser un échantillon expressif plus qu'un échantillon représentatif. La question n'est pas d'avoir des intervenants qui représentent bien l'espace concerné mais des personnes qui auront beaucoup de choses à dire. Savoir qu'il est souvent plus commode de partir du plus factuel au plus interprétatif ; j'établis quatre niveaux de discours, qui correspondent souvent à l'avancement chronologique de l'entretien : la description, les associations (A quoi ça vous fait penser ?) d'idées, l'interprétation des associations (Si je fais cette association-là, c'est parce que tel élément...) et l'appréciation (Que pensez-vous de ce site) en essayant d'éviter de tomber dans le simple jugement bien/ nul.

Personnellement je préfère la prise de note à l'enregistrement parce que cela amène à poser des questions pendant l'entretien, en outre, l'exercice n'exige pas une restitution fine et méticuleuse du discours, contrairement à la méthode des parcours commentés. Je conseille de prendre des notes à deux, pour confronter ensuite les notes. On peut bien sûr rassembler différents intervenants autour d'une même séquence, dans ce cas il faut être plusieurs pour noter. Cela peut aussi servir de test aux entretiens déjà réalisés et voir si les mêmes idées apparaissent.

La réception des films est en général excellente parce qu'il y a une adhésion implicite au contenu fait d'images géographiques : les gens ont l'impression d'y être, et le discours qui accompagne les images est facilement assimilé voire intériorisé.

On ne peut pas nier l'aspect esthétique de la chose. Au départ, j'étais sceptique et je cherchais à obtenir des séquences sans effet, le plus proche de la réalité. Puis je me suis rendu compte que le parti pris esthétique était tout aussi intéressant, c'était encore un autre regard qui venait s'ajouter à celui du chercheur et aux paroles des spécialistes qui viendront. L'observation étant encore plus récurrente. J'ai donc demandé à des étudiants de l'Ecole d'Art et de Cinéma de Lausanne de réaliser les prises de vue. Certaines séquences sont le plus neutres possibles, d'autres prennent un parti esthétique. Evidemment les effets doivent être justifiés, j'ai dû tempérer les désirs des étudiants à ce titre. Rétrospectivement, il semble que le parti esthétique soit favorable : les plans bien dessinés, un synopsis travaillé dans le rythme permettent de concentrer l'attention. Il existe donc un recoupement possible entre les critères scientifiques et esthétiques.

### **Stagiaire**

Ça met en scène l'espace public et non un constat de cet espace public...

### **Pascal Amphoux**

On est toujours entre les deux. Ça met en scène l'espace public, mais le choix des plans, des intervenants... conduit à l'interprétation et constitue déjà une représentation.

Ce parc est une des rares réalisations d'urbanisme réussies au XIXe à Lausanne. C'est une promenade de 1km le long du lac, bordé par la route. Il y a de nombreux rituels, parades : on y va enfant, et le parc rassemble les souvenirs des enfants de la ville. On se salue, on se toise. Cette promenade est répétitive : on longe dans un sens puis dans l'autre, et on rencontre à nouveau les mêmes personnes. Les prises de vue de cette séquence sont surtout dynamiques. Evidemment à propos d'une telle séquence, les habitants de Lausanne ont des milliers de choses à dire.

Autre espace (petite place ombrée et déserte) où le rapport au végétal passe beaucoup par le minéral. Espace clos et très réverbérant, où l'on a l'impression que les chants des oiseaux se répètent à l'infini. Soudain, cette personne déboule dans le champ de la caméra. Cette image restitue parfaitement les discours que l'on avait eus, préalablement, sur cette place, dans laquelle les gens paraissent toujours surgir d'on ne sait où.

Puis un grand parc public avec différentes parties :

- la partie haute panoramique, brumeuse, ventée, terrain d'aventure pour les enfants le jour, lieu de rencontres homosexuelles la nuit
- la partie intermédiaire entre la colline et le vaste espace qui se termine par le carrousel des enfants
- la prise de vue en voiture autour du parc.

Et enfin, trente-six petites histoires d'un banc sous un arbre, un simple plan fixe, filmé pendant 9h. Les discours ont été très riches sur cette séquence.

#### **Michèle Jolé**

Dans les DDE, vous êtes en position de commande. Malheureusement, ces démarches, que ce soit l'observation récurrente ou le parcours commenté, sont longues. Je me demande donc dans quelles mesures elles peuvent être transposées dans le monde professionnel et particulièrement dans le cadre DDE.

#### **Pascal Amphoux**

Pour cette étude, la première partie de la recherche s'est faite en 6 mois et a permis d'établir une typologie de rapports entre le végétal et le bâti propre à Lausanne, typologie reprise dans le Plan Directeur. En terme de rendu, nous avons présenté trois types de documents :

- des descriptions et évocations des paysages,
- des recompositions de ce que les gens ont dit,
- des rendus plus conceptuels dans lesquels on dégage un motif, une figure dominante (attraction, répulsion... comme ce que l'on a vu pour le parcours commenté)

#### **Stagiaire**

Il est très difficile de faire passer certaines idées moins 'techniciennes', qui ne sont pas statistiques ou mathématiques, on nous demande toujours quelle peut en être l'utilité. C'est presque décourageant : même quand on leur prouve que cela fonctionne, il est très difficile de bousculer leurs habitudes. Il faut toujours lutter, et nous n'arrivons pas souvent à nos fins.

#### **Pascal Amphoux**

J'en suis conscient, je fais aussi du projet, et je connais certaines lourdeurs des DDE. Cependant, les méthodes que je vous ai présentées ne sont pas simplement belles et originales. Elles sont aussi rigoureuses. Et en même temps, elles sont très souples d'utilisation : on peut sauter certaines étapes, être plus ou moins rapides. Pour Lausanne nous avons mis 6 mois parce que nous avons fait un travail d'enquête préalable aux vidéo...on peut aussi faire moins de plans.

#### **Stagiaire**

Certainement, mais c'est assez éloigné de la démarche DDE qui cherche d'abord à résoudre des problèmes ponctuels. Elle ne cherche jamais à trouver le sens de ce qu'elle fait. Vos méthodes sont passionnantes, mais tellement difficiles à mettre en place chez nous.



### **Pascal Amphoux**

L'année dernière j'ai travaillé sur un projet pour Genève. Le site : des immeubles années 60, des échangeurs autoroutiers, un stade olympique en construction, des zones délaissées. Nous avons plaidé pour la reconstitution d'un grand vide au milieu de cet espace qui se densifie pour faire un grand parc avec des programmes sur la nature en ville (2km sur 700m), cela permettant en outre de redonner de la cohérence au site. Il y a deux mois, j'ai eu l'occasion de donner des cours dans une école paysagiste de Genève et je leur ai proposé de trouver les programmes qu'on pourrait installer dans ce parc. A ce titre, je les ai initiés à nos méthodes (cartes mentales, parcours commenté...). En une semaine, j'ai eu un matériau gigantesque sur la manière dont les gens vivent le territoire et les représentations qu'ils se font de ce futur parc.

En peu de temps, avec des petits moyens, on peut initier et mettre en œuvre rapidement ces méthodes, par le biais des écoles, et faire bouger les choses.

Autre exemple plus ponctuel concernant justement un problème de sécurité : un carrefour où il continuait d'y avoir des accidents malgré quantité d'aménagements sécuritaires. J'ai proposé l'observation récurrente (filmer le carrefour pendant 48h). C'est un bureau d'étude qui a décroché le marché. Je n'aurais peut-être pas trouvé La Solution, mais j'aurais énoncé des choses que des spécialistes ne voient pas.

### **Stagiaire**

Je me demande si ce genre d'analyse n'apprend pas plus sur les observateurs que sur le lieu. Qu'est-ce qui éclaire l'autre ? Comment prenez-vous en compte la complexité sociale et culturelle de la population d'un espace ? Il ne me semble pas que dans vos catégories, la culture soit prise en compte. Y a-t-il une culture de l'usager prise en compte dans votre méthode ?

Par exemple, j'étais en 1975 au Cameroun. Il y avait une allée de manguiers fabuleux de 40m de haut. De l'ombre dans un pays chaud et humide. Puis il a fallu les raser pour élargir la route. Nous, européens, pensions en terme de patrimoine, de beauté..., les Africains, en terme pratique : les arbres étaient vieux, des branches tombaient et il fallait élargir la route. C'était un problème de culture. Six mois plus tard, je suis allé au Sahel. Il y avait un lotissement datant de la période coloniale entièrement planté de flamboyants. Les extensions urbaines sont toutes loties de la même façon, mais sans arbre aucun.

### **Jean-Paul Thibaud**

Nous essayons davantage de restituer des cultures moins formalisées et plus difficiles à mettre en valeur : des cultures ordinaires. Mais la culture est là, derrière les connotations, les associations d'idées que nous montrons. On ne peut pas mettre en valeur cette culture profonde et quasi naturelle, cette seconde peau, en employant des catégories évidentes : profession, âge...

### **Pascal Amphoux**

Confronter deux cultures différentes n'est pas toujours intéressant. Il y aura toujours un gagnant, mais la confrontation ne permet pas de sortir des oppositions bêtes et méchantes entre X et Y. Il faut pour cela introduire un avis tiers : un musicien, un psychiatre, un scientifique... La culture ordinaire ne se trouve pas dans le discours mâché, ressassé et formaté des associations.

## **La coproduction de l'espace public : experts, usagers et concertation**

### **Michèle Jolé : Introduction**

Cet après-midi nous verrons comment les citoyens peuvent être pris en compte dans les projets. Volontairement, je ne parle pas de concertation, mais de coproduction. Aujourd'hui on parle même de connaissance partagée. Nous sommes donc plutôt dans un processus et même une culture de

négociation. Nous avons deux intervenants et un animateur : Jean-Paul Blais, sociologue et chargé de mission au PUCA, Monsieur J.Y. Isebaert, architecte urbaniste à l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque et enfin Sylvie Mazel, directrice de l'Atelier Public de Juvisy.

### **Jean-Paul Blais<sup>22</sup> : Introduction**

Je suis sociologue mais surtout urbaniste. Je travaille au Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), rattaché à la DGUHC, sur les associations et les problèmes d'aménagement du territoire au sens large du terme, notamment ceux causés par la récente gestion de l'aménagement par les communes.

La connaissance partagée est à la mode, mais elle n'apparaît pas dans la loi SRU. Pour cette loi, ne peuvent participer au débat que les membres de la liste officielle : administrations, collectivités locales et éventuellement, sur une liste agréée par le préfet, certaines associations locales. La participation des habitants est donc plutôt prise en compte sous un angle militantiste.

Je voudrais revenir sur le terme de maîtrise d'usage. D'un côté il y a la maîtrise d'ouvrage, de l'autre, la maîtrise d'œuvre. Entre les deux, il y a différentes règles, notamment la plus contraignante et la plus courante : le code des marchés publics. Le système est très réglementé, précisant les rôles de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et définit les rapports entre les deux. Que vient donc faire l'usager ? Sachez que je préfère employer le terme usager à habitant : le premier incluant en plus tous ceux qui usent l'espace sans y vivre (touristes, passants...). L'usager présente un troisième pôle mais qui est exclu du schéma classique de réalisation d'un projet. Il faudrait arriver à le mettre au même niveau que les autres, en montrant l'intérêt et surtout les enjeux d'une telle prise en compte, sans la réglementer. Les usagers ont aussi des choses à dire sur un projet, réalisé ou esquissé. On appelle cela une maîtrise d'usage. On a alors des rapports tripartites qu'il faut poser comme équivalents.

Il est sans doute plus facile de prendre en compte les usagers dans ce que fait la maîtrise d'ouvrage, parce qu'elle est plus politique, donc on prend déjà en compte certaines associations... Le chemin à faire vers la maîtrise d'usage est moins long. Par exemple, pour le port du Havre, une commission nationale du débat public écoute et prend en compte l'ensemble des usagers qui se disent concernés par le projet et les confrontent à la maîtrise d'usage. Premier problème : on s'aperçoit ainsi que le temps de la maîtrise d'usage n'est pas celui de la maîtrise d'ouvrage et encore moins celui de la maîtrise d'œuvre. Donc, elles ont du mal à s'agréer. Si bien que le débat s'éternise mais comme il faut à telle date commencer le projet, le débat s'arrête net, sans que la solution ait été trouvée. Autre problème : le maître d'œuvre ne supporte pas l'idée que l'usager s'immisce dans son travail.

Il est donc nécessaire de formuler clairement les rapports entre ces trois maîtrises. D'autant plus lorsque la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage sont partagées par la même personne, comme les offices HLM.

Le problème de la maîtrise d'usage permet de réintroduire le thème des associations.

### **Jean Yves Isebaert<sup>23</sup> : Les espaces publics de la Grande Synthe et la participation des habitants**

Je suis architecte d'origine. J'ai eu mon diplôme en 1981 et, pour mon premier gros projet, je deviens le responsable de l'équipe urbaine de Grande Synthe (59) dans le cadre du DSQ (1982) de Grande Synthe. Je suis donc un dinosaure de la politique de la ville.

Je vous rappelle le principe du DSQ (Développement Social des Quartiers). Le rapport Dubedoud contient tout ce qu'il faut savoir (le seul défaut de ce rapport tient peut-être dans une définition trop vaste du quartier). Les axes du DSQ :

<sup>22</sup> Sociologue-urbaniste, chargé de mission au PUCA

<sup>23</sup> urbaniste à l'Agence d'urbanisme de Dunkerque

- La maîtrise d'ouvrage communale. C'était un contrat signé entre une ville volontaire avec l'Etat (la région est venue s'y greffer rapidement mais n'y était pas au départ). C'était un partenariat entre le sous-préfet et le maire. La commune allait enfin se mêler de ce qui se passait dans son territoire.
- Créer un partenariat entre tous les acteurs : bailleurs, DDE, sous-préfecture, police, Education Nationale, assistantes sociales. Il fallait mettre en place un projet global. On ne parlait pas simplement de l'urbanisme, ni de la délinquance, mais aussi de la petite enfance, des vieux...
- Appliqué sur un périmètre. Cela a évidemment donné lieu à certaines perversités administratives. D'un côté d'une rue, les subventions étaient colossales, de l'autre, rien.
- Association des habitants au projet, sans plus de précision. Il fallait simplement organiser, une fois par an, une réunion où l'on discutait de tous les projets en les faisant entériner par une commission locale de développement des quartiers. A la ville ensuite de trouver la manière de rendre cette réunion la plus démocratique possible.

Grande Synthe, ville de 25 000 habitants, a été rasée à 94% pendant la guerre. Elle a donc profité de toutes les opérations d'urbanisme qui ont été votées depuis la guerre (sauf la Résolution Habitat insalubre : la ville est neuve) : reconstruction, DSQ, HVS, Contrat de Ville, Contrat d'Agglomération, GPV. A chaque nouvelle procédure, on changeait d'urbaniste. Le tissu urbain est donc pour le moins hétéroclite : une ZUP au nord dans laquelle on a déjà détruit 2000 logements (sur 7000), une réhabilitation de 2500 logements à 190 000 F par logement (! !), une ZAC au sud de 3000 logements (contre 4500 au départ, crise oblige)... Pendant 10 ans, l'Etat a investi massivement dans la construction navale et la sidérurgie du Dunkerquois et a arrêté brutalement en 1985. Usinor est passé de 12 000 à 5000 employés. Grande Synthe est très touchée par la crise. Sans parler du manque de formation des habitants. La population de Grande Synthe est à majorité ouvrière, avec un fort taux de syndicalisation : les habitants ont donc l'habitude de se mobiliser pour se faire entendre. C'est pour cette raison qu'elle a été retenue pour le DSQ alors que c'est une ville relativement riche grâce à la taxe professionnelle rapportée par Usinor.

En 1973, la municipalité est passée à gauche, les taxes doublent. La ville a les moyens de s'équiper. En outre, elle est associée depuis 1969 à la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui décide de s'occuper de son urbanisme en créant des ZAC de compétence communautaire. En 1974 on met en place le schéma directeur et la zone d'urbanisme. Avec le DSQ, se mettent en place des comités de quartier qui gèrent les problèmes quotidiens et font éventuellement surgir des projets. Ces comités sont essentiels : ils règlent les petits problèmes bénins (crottes de chiens, voisinage...) qu'il faut cependant avoir réglé si l'on veut passer à un stade plus vaste du projet urbain. Petit à petit, on se pose la question de la centralité des quartiers, du centre-ville (grande Synthe n'a pas de centre-ville). En 1993, notre service propose au maire de lancer trois études.

A l'époque, nous négocions le 2<sup>e</sup> Contrat d'Agglomération de Dunkerque, mais nous n'entrons pas dans la grille du SGAR : pas assez de minorités. Les chômeurs qui ne cassent pas de voitures ne comptent pas dans les grilles de la politique de la ville. Nos problèmes ne nous permettaient pas de prétendre aux subventions, parce qu'ils étaient différents. Somme toute, ce n'était qu'un problème de pauvreté ! Nous avons donc lancé une étude d'après le Recensement Général de la Population (RGP) pour montrer que nos problèmes n'étaient pas négligeables : des jeunes qui arrêtent l'école très tôt, peu de diplômés... Nous obtenons ainsi notre contrat d'agglomération.

Nous étions gênés par la politique de la ville et ses stigmates : il était évident que les gens des quartiers en difficulté ne sortaient pas de chez eux, n'étaient pas formés, n'étaient pas mobiles, souvent d'origine étrangère... ils n'aimaient pas leur quartier. Nous avons donc lancé une deuxième étude : nous avons choisi six quartiers très différents et avons engagé deux bureaux d'études pour connaître la manière dont ces quartiers se voient eux-mêmes, voient leur ville, leur environnement... Tous ces quartiers ont une image différente d'eux-mêmes et de ce qui les entoure. Grande Synthe, la ville repoussoir pour l'ensemble du Dunkerquois, est pourtant bien vécue par l'ensemble de ces habitants : ils la connaissent bien et la défendent, comme des militants. Le bureau de Morlaix fait une enquête classique. Le bureau de Grenoble interroge les gens autour d'un événement : on dresse un banderole de 600m qui expose, tous les 3m, une photo de ce qui se trouve en face avec un petit commentaire. Encore une fois, les habitants de Grande Synthe défendent leur ville, de manière presque agressive parfois.

Troisième étude : on propose au maire de mettre sur pied les bases d'un projet urbain pour recoudre le tissu urbain de la ville. Cela donne un document appelé « Vers Grande Synthe 2020 » qui raconte d'abord la construction de la ville depuis 1945 par ses plus vieux habitants, ensuite qui met en pièce les idées reçues sur cette ville (que ce n'est pas une cité dortoir, que les employés d'Usinor ne sont pas que des habitants de Grande Synthe, mais aussi que le plus gros employeur de la commune reste l'ANPE ...), enfin on fait l'état des lieux des équipements collectifs (fréquentation...) et il apparaît que quelque soit l'emplacement de l'équipement la population la plus représentée est souvent issue du quartier le plus favorisé (notamment pour le dessin, la danse). Par exemple, la médiathèque est située dans un quartier composé d'habitat collectif : c'est le quartier le moins représenté dans cet investissement.

Cette dernière étude a été exposée publiquement et elle a permis de montrer les erreurs de la mairie qui n'a pas été capable d'amener la population qu'elle visait dans les équipements. Malheureusement, les axes qu'on a proposés suite à ce travail, comme le développement des transports collectifs ou la hiérarchisation des voiries, sont mal mis en valeur dans des schémas très complexes. Ces axes doivent donc être mûris.

En revanche nous avons suggéré de « conforter l'image de ville-jardin ». Grande Synthe possède 80 jardiniers, sur les 150 employés du service technique. Or je me suis rendu compte que ce qui posait problème ici avait trait à l'espace public et au paysage urbain. Comment va-t-on du plus privé au plus public, en étant sûr que ces distinctions soient compréhensibles pour tous. Le travail jardinier est ici très utile.

Nous avons enfin suggéré une meilleure maîtrise du développement, suggestion que nous avons affinée et mise à jour en décembre 2000.

En 1993, Grande Synthe demande à la région une évaluation de la politique de la ville comme, je l'imagine, beaucoup d'autres communes. Mais bizarrement, je n'ai jamais vu aucune de ces évaluations. Ce manque de diffusion est extrêmement regrettable : cette évaluation fut menée par trois collèges : un collège d'habitants, un collège de techniciens et un collège d'agents de développement. Concentrons-nous sur les habitants. Ils disaient vouloir être plus associés, en amont comme en aval, aux projets et ne plus se contenter de donner leur avis sur un projet dont ils ne comprennent rien. A ce sujet, quand nous éditons « Vers Grande Synthe 2020 », nous proposons à la mairie de rassembler autour d'une table élus, techniciens et habitants, dans une réflexion sur l'ensemble de la ville, les espaces publics. Parce qu'aucun projet ne vivra si les habitants ne s'en sentent pas propriétaires (sans aller jusqu'à la responsabilité que je laisse au maître d'ouvrage), si personne ne réagit lorsqu'un jeune arrache les plantes qui viennent d'être plantées. Chacun respectant son rôle : la décision finale revient à l'élu, le dessin et la technique aux techniciens, les habitants doivent faire vivre les projets ensuite. Le cheminement sauvage, c'est la parole faite par les habitants.

Les élus acceptent notre proposition. Seulement quels sont les habitants qui participeront au projet ? Les élus suggèrent d'appeler les associations, sympathisantes et ennemies. Pour chaque projet, tous les participants sont conviés à visiter le site en question pour établir un diagnostic. C'est ce que j'appelle le diagnostic en marchant. Très simple, mais très efficace surtout si on y associe un regard extérieur. (Nous en avons réalisé un à Marseille avec des Grand-Synthois, des Grenoblois, des Marseillais, des techniciens, des élus, sur le fonctionnement de la mobilité dans les quartiers... Le diagnostic avait lieu un jour de grève. Mais surtout, nous avons fait découvrir aux Marseillais qu'ils voyaient la mer de tous leurs quartiers. Il faut éviter de se focaliser sur les problèmes et redonner aux gens l'envie d'aimer leur quartier.)

Nous avons ensuite réalisé une exposition sur le mode de travail de l'Atelier de Travail Urbain. A l'époque l'Atelier était composé de 5 élus, 3 techniciens (paysagiste, urbanistes) et 40 habitants. L'exposition a été montrée dans les écoles, au marché... en une semaine, elle a rencontré 1200 personnes. 300 laissent leur adresse : ils aimeraient participer ou tout au moins avoir les compte-rendus... Dès lors, les 6 présidents d'associations ne représentent plus rien. Toute personne qui vient à l'Atelier de Travail Urbain est représentative, mais d'elle-même seulement, on ne vient plus au nom d'autres personnes. Il y a un animateur (et une co-animatrice aujourd'hui) qui passe le micro, en essayant de donner la parole à tout le monde, partant du principe que chacun est capable d'écouter l'autre. Les habitants ne participent pas à la construction du projet, ils doivent simplement comprendre le dispositif de production : pourquoi tel trait est droit ou circulaire ? pourquoi le

bâtiment sera placé dans tel quartier ? pourquoi on construit une piscine avant une crèche ?... Les techniciens et les élus doivent se justifier, éventuellement discuter. Le trait peut être circulaire simplement parce que c'est un choix personnel de l'architecte. L'habitant a le droit de critiquer en arguant que rien ne sert d'aménager un chemin qui ne sera pas emprunté par les gens car sinueux. Mais c'est toujours à l'élus de trancher. C'est une volonté de transparence dans le processus d'aménagement. Suite à une étude que nous avons réalisée conjointement avec Arpenteur (Grenoble) et d'autres bureaux au Sénégal et au Brésil, nous avons découvert que le principal pour les habitants est la confiance.

Nous avons en face de nous, dans ces quartiers et ailleurs, des gens qui n'ont plus confiance : ni en eux, ni en les institutions, ni en la société. Le dispositif que nous mettons en place leur permet de reprendre confiance. Confiance en eux en voyant que le maire, des techniciens diplômés... tiennent compte de leur avis et parlent avec eux. Par exemple, nous avons emmené aux rencontres des architectes urbanistes à Strasbourg une habitante de Saint-Pol-sur-Mer ; à ma demande, Catherine Trautmann a accepté de la rencontrer. A la fin de l'article de journal qui relate cette rencontre, l'habitante a déclaré : « c'est une femme comme les autres ». Donc confiance en les institutions.

Il est vrai que l'histoire de Grande Synthe a sans doute facilité certaines choses : culture de la négociation, argent disponible grâce à la TP. Mais en 1995, la ville voisine, Saint-Pol-sur-Mer, lors d'une commission locale, monte un dispositif de maîtrise d'usage. Pensant que l'exemple de Grande Synthe peut servir, elle fait appel à notre cabinet. Seulement, il n'y a aucune culture de la négociation. Comment faire ?

Depuis 10 ans, je m'insurge contre la territorialisation des politiques locales : on ne peut pas résoudre les problèmes d'un quartier si on ne s'intéresse pas aussi à ce qui se passe à côté, dans la ville en général. Ne pas oublier qu'on découvre l'espace au fur et à mesure : l'espace de l'enfant est la maison, pour l'ado c'est le quartier, l'adulte la ville et parfois plus... Par exemple à Alençon, l'école est complètement ouverte, sans clôture, et traversée par un cheminement piéton qui lie un immeuble à un parc urbain. En face de l'école, de l'autre côté de la rue : un centre commercial. Les 6<sup>e</sup> restent dans l'école, à la vue des professeurs. Les 5<sup>e</sup> se rapprochent de l'issue mais restent encore soumis au regard. Les 4<sup>e</sup> franchissent la route et se retrouvent devant le centre commercial, mais ils peuvent encore voir l'école. Les 3<sup>e</sup> passent derrière le centre commercial. Quand on met en place des aménagements, il faut qu'ils soient à l'échelle de ses usagers.

A Saint-Pol-sur-Mer, on est donc parti du pied d'immeuble.

Le problème de ce mode de travail : celui qui m'embauche (mairie, DDE...) ignore ce que je fais, je ne produis rien et quand je produis quelque chose, on a l'impression que le coût est très élevé car les choses prennent du temps. Quand une enquête publique se fait selon la voie classique, le projet est décidé, il peut être amélioré mais on ne peut pas le remettre en cause. Avec la maîtrise d'usage, le projet, présenté devant 40 habitants soutenus et chauffés par mes soins, est refusé d'emblée s'il est défaillant, peu importe qu'il vienne du sous-préfet ou de la DDE. Et la défaillance tient plus souvent à la réalité qu'à la qualité du projet : il peut être élégant, intelligent..., mais s'il ne correspond pas à l'usage des habitants, il n'a aucune chance de voir le jour. La procédure peut donc être recommencée cinq fois s'il le faut. Ça n'est pas rentable à court terme, parce qu'un projet met des années à entrer en construction. En revanche, on est sûr qu'il sera chéri par ses habitants, qu'il sera utile. Au final, l'argent n'est pas gaspillé.

Je pense que nous sommes capables de construire des projets qui tiendront la route, qui tiendront compte des usages sans consulter les habitants. Seulement, si les habitants sont là, le projet prendra, avec certitude. Je ne suis pas sûr que la consultation soit indispensable, je pense simplement que c'est mieux.

L'équipe municipale de Grande Synthe est tombée en avril 2001 (élections) malgré le travail démocratique qu'elle avait accompli. La nouvelle équipe déconsidère le travail qui a été fait en matière d'urbanisme jusqu'ici. Si bien que nos tentatives de maîtrise d'usage ne seront pas reprises.

### **Jean-Paul Blais**

Le projet de loi Jospin est très vague. Il faut simplement créer des conseils de quartier qui auront un certain nombre de pouvoirs et de responsabilité que la ville ou l'agglomération délèguera à l'échelle du quartier, concernant sans doute le choix des équipements. On risque de retrouver des expériences

de fabrication de proximité par des médiateurs, de convocations d'associations par le maire... qui seront mises sous le chapeau 'participation des habitants' et gérées par ces conseils de quartier.

**Stagiaire**

Cette loi est intéressante. Mais résulte-t-elle d'une demande des habitants à la participation ?

**Sylvie Mazel**

Je ne suis pas sûre. J'entends par les initiateurs de l'Atelier Public qu'il y avait un aspect militant beaucoup plus fort jusqu'en 1980 qu'il n'y a aujourd'hui. Aujourd'hui, on essaie davantage d'y résoudre les conflits qui ne cessent de germer que de revendiquer et de participer à la production des projets.

**Jean-Paul Blais**

C'est général. Les associations se créent aujourd'hui pour s'opposer et contester un projet : TGV, autoroute. J'ai remarqué un phénomène intéressant : ces petites politiques de proximité (agent de médiation...) servent aussi à modifier les mentalités des habitants et des agents municipaux : les médiateurs ont toujours pour consigne d'inciter l'habitant à rencontrer l'agent municipal. L'habitant prend l'habitude d'aller à la mairie et l'agent d'avoir à traiter les problèmes qui émanent directement de l'habitant.

**Sylvie Mazel<sup>24</sup> : L'aménagement d'un mail avec la participation de la population**  
Le texte de cette intervention sera joint ultérieurement.

---

<sup>24</sup> directrice de l'Atelier public de Juvisy